

Partie 1 Généralités

1.1 EXIGENCES CONNEXES

- .1 Division 1
- .2 Section 06 20 00 - Menuiserie
- .3 Section 06 40 00 - Ébénisterie
- .4 Section 07 92 10 - Produits d'étanchéité pour joints
- .5 Section 09 21 16 - Revêtements en plaques de plâtre
- .6 Section 09 91 23 - Peinture - travaux intérieurs

1.2 RÉFÉRENCES

- .1 American Society for Testing and Materials (ASTM)
 - .1 ASTM A653/A653M-13, Standard Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
 - .2 ASTM C578-07, Standard Specification for Rigid, Cellular Polystyrene Thermal Insulation.
 - .3 ASTM C1289-07, Standard Specification for Faced Rigid Cellular Polyisocyanurate Thermal Insulation Board.
 - .4 ASTM C1396/C1396M, Standard Specification for Gypsum Wallboard.
 - .5 ASTM D1761-06, Standard Test Methods for Mechanical Fasteners in Wood.
 - .6 ASTM D5456-07, Standard Specification for Evaluation of Structural Composite Lumber Products.
- .2 Office des normes générales du Canada (ONGC)
 - .1 CAN/CGSB-11.3-M87, Panneaux de fibres durs.
 - .2 CAN/CGSB-51.32-M77, Membrane de revêtement, perméable à la vapeur d'eau.
 - .3 CAN/CGSB-51.34-M86, Pare-vapeur en feuille de polyéthylène pour bâtiments.
 - .4 CAN/CGSB-71.26-M88, Adhésif pour coller sur le chantier, des contre-plaqué à l'ossature en bois de construction des planchers.
- .3 Association canadienne de normalisation (CSA)
 - .1 CSA-B111-74 (R2003), Wire Nails, Spikes and Staples.
 - .2 CAN/CSA-G164-M92 (R2003), Hot Dip Galvanizing of Irregularly Shaped Articles.
 - .3 CSA O112 Series-M1977 (R2006), Standards for Wood Adhesives.
 - .4 CSA O121-FM1978 (C2003), Contreplaqué en sapin de Douglas.
 - .5 CAN/CSA O141-F05, Bois débité de résineux.
 - .6 CSA O151-F04, Contreplaqué en bois de résineux canadien.
 - .7 CSA O153-M1980 (C2003), Contreplaqué en peuplier.
 - .8 CSA O325-F07, Revêtements intermédiaires de construction.
- .4 Commission nationale de classification des sciages (NLGA)
 - .1 Règles de classification pour le bois d'œuvre canadien (2007).

1.3 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Marquage du bois : estampe de classification d'un organisme reconnu par le Conseil d'accréditation de la commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre.

- .2 Marquage des panneaux de contreplaqué, des panneaux de particules et de grandes particules orientées (OSB) et des panneaux composés dérivés du bois : selon les normes pertinentes de la CSA et de l'ANSI.

1.4 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Empiler le bois d'œuvre à plat, des cales d'espacement étant prévues sous chaque ballot et entre les ballots pour garantir une circulation d'air. Protéger le bois d'œuvre contre les intempéries en le recouvrant de feuilles imperméables, solidement ancrées. Prévoir une circulation d'air autour des piles de bois d'œuvre et sous les couvertures.

1.5 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Trier et recycler les déchets conformément aux stipulations contractuelles dans toute la mesure la plus économique possible.
- .2 Trier les déchets de bois conformément aux règlements provinciaux et municipaux qui s'appliquent.
- .3 Mettre de côté les éléments de bois endommagés et les découpes de bois de dimensions courantes pour d'autres usages approuvés (p. ex., contreventements, calages, petits bonhommes, pontages). Entreposer ces déchets de bois réutilisables à proximité du poste de coupe et de l'aire de travail.
- .4 Séparer le métal, le plastique, le bois et le carton ondulé conformément aux règlements provinciaux et municipaux qui s'appliquent, et les placer dans les zones désignées pour le recyclage.
- .5 Il est interdit de brûler des rebuts sur le chantier.
- .6 Plier les feuillards métalliques de cerclage, les aplatir et les placer dans les endroits désignés en vue de leur recyclage.

Partie 2 Produits

2.1 MATÉRIAUX DE CHARPENTE ET DE STRUCTURE

- .1 Bois débité : sauf indication contraire, bois de résineux au fini S4S, d'une teneur en humidité ne dépassant pas 19 % (R-SEC), en conformité avec les normes suivantes :
 - .1 CAN/CSA-O141.
 - .2 Règles de classification pour le bois d'œuvre canadien (NLGA).
- .2 Fournitures, cales, bandes de clouage, fonds de clouage, faux-cadres et lambourdes :
 - .1 Les éléments au fini S2S sont acceptables pour tous les ouvrages.
 - .2 Planches : de catégorie « standard » ou supérieure.
 - .3 Bois de dimension : classification charpente légère (claire), catégorie (standard) ou supérieure. .
 - .4 Poteaux et pièces de bois carrés : catégorie (standard) ou supérieure.

2.2 MATÉRIAUX DES PANNEAUX

- .1 Contreplaqué et panneaux composites dérivés du bois : conformes à la norme CAN/CSA-O325.
- .2 Contreplaqué en sapin de Douglas : conforme à la norme CSA O121, classification construction « standard ».

- .3 Contreplaqué de résineux canadiens : conforme à la norme CSA O151, classification construction « standard ».

2.3 MATÉRIAUX IGNIFUGES

- .1 Généralités : Lorsque des matériaux ignifuges sont indiqués, utiliser des matériaux conformes aux exigences énoncées dans le présent article, acceptables aux autorités compétentes et dont les caractéristiques de réaction aux essais de résistance au feu sont déterminées par l'essai de produits identiques selon la méthode indiquée par un organisme qualifié en la matière.
- .2 Bois d'œuvre et contreplaqué ignifuges, traités par procédé sous pression : produits dont l'indice de propagation de la flamme est de 25 ou moins, lorsque testés conformément à la norme ASTM E 84 et ne présentant aucun signe de combustion progressive importante lorsque l'essai est prolongé de 20 min, et lorsque le front de flamme ne dépasse jamais de plus de 10,5 pi l'axe central du brûleur pendant l'essai.
 - .1 Utiliser un traitement qui ne favorise pas la corrosion des attaches métalliques.
 - .2 Type extérieur : les matériaux traités doivent être conformes aux exigences ci-dessus pour le bois d'œuvre et le contreplaqué traités par procédé sous pression après avoir été soumis à un vieillissement accéléré conformément à la norme ASTM D 2898. Utiliser à l'extérieur et aux endroits indiqués.
 - .3 Intérieur, de type A : AWWA U1, catégorie d'utilisation UCFA, spécification de produit H, type à basse température (faible taux hygroscopique), traitement chimique et imprégné sous pression. Les matériaux traités doivent présenter une teneur en humidité de 28 % ou moins lorsque testés selon la norme ASTM D 3201 à une humidité relative de 92 %. Utiliser lorsque le type extérieur n'est pas indiqué.
- .3 Sécher le bois au séchoir après qu'il ait reçu le traitement, de manière qu'il présente un degré d'humidité ne dépassant pas 19 %.
- .4 Identifier le bois ignifuge au moyen d'une classification appropriée de l'organisme d'essai et d'inspection acceptable du point de vue des autorités compétentes.
- .5 Application : traiter toute la charpenterie, sauf indication contraire.
 - .1 Charpente des plateformes surélevées.
 - .2 Calages dissimulés.
 - .3 Charpente de toiture et calages connexes.
 - .4 Moulures biseautées en bois, fonds de clouage, murets, bases de support d'équipements, calages et éléments semblables en lien avec la toiture.
 - .5 Panneaux de renfort en contreplaqué.

2.4 PANNEAUX DE CONSTRUCTION

- .1 Panneaux pour montage d'appareils de communications et électriques : contreplaqué PS 1 A-D, ou panneau de fibres de densité moyenne; épaisseur de 19 mm (3/4 po); indice de propagation de la flamme de 25 ou moins; indice de pouvoir fumigène de 450 ou moins, lorsque testé conformément à la norme ASTM E 84.

2.5 ACCESSOIRES

- .1 Produits d'étanchéité : conformes à la section 07 92 10 - Produits d'étanchéité.
- .2 Colle tout-usage : conforme aux normes de la série CSA O112.

- .3 Clous, fiches et cavaliers : conformes à la norme CSA-B111.
- .4 Boulons : avec écrous et rondelles, de 12,5 mm diamètre, sauf indication contraire.
- .5 Dispositifs de fixation brevetés : boulons à bascule, tampons expansibles avec tire-fond, vis avec douilles en plomb ou en fibres inorganiques, recommandés par le fabricant pour l'application prévue.
- .6 Disques de clouage : chapeaux plats d'au moins 25 mm de diamètre et de 0,4 mm d'épaisseur, façonnés de manière à prévenir leur bombement. Les disques déformés (convexes ou concaves) ne sont pas acceptables.

2.6 FINIS DES DISPOSITIFS DE FIXATION

- .1 Métal galvanisé : selon la norme CAN/CSA-G164, pour ouvrages extérieurs, ouvrages intérieurs dans des milieux très humides et ouvrages en bois ignifugés sous pression.

Partie 3 Exécution

3.1 PRÉPARATION

- .1 Entreposer les produits en bois dans un endroit propre et sec.

3.2 MISE EN ŒUVRE

- .1 Se conformer aux exigences de la partie 9 du CNB 2005 et aux prescriptions ci-après.
- .2 Installer les éléments d'équerre et d'aplomb, ainsi que selon les cotes de hauteur, les niveaux et les alignements prescrits.
- .3 Réaliser les éléments continus à partir des pièces les plus longues possibles.
- .4 Installer les éléments de solivage de telle manière que leur cambrure soit en haut.
- .5 Les fourrures et les cales doivent être installées pour écarter du mur et supporter les armoires, les éléments de finition des murs et des plafonds, les revêtements, les bordures, les soffites, les parements et d'autres ouvrages au besoin.
- .6 Installer les panneaux d'appui en contreplaqué en les fixant aux montants; coordonner les emplacements avec les services publics lorsque ceux-ci nécessitent des panneaux d'appui. Installer des panneaux de contreplaqué ignifugés, marquage de classification de l'organisme d'essai apparent.
- .7 Installer autour des baies les faux-cadres, les bandes de clouage et les garnitures destinés à supporter les bâtis et les autres ouvrages prévus.
- .8 Installer les tasseaux et les chanlattes, les fonds de clouage pour bordures de toit, les tringles de clouage, les membrons et les autres supports en bois requis, et les fixer au moyen de dispositifs de fixation galvanisés.
- .9 Installer les lambourdes selon les indications.
- .10 Utiliser des collecteurs de poussière et porter un appareil respiratoire de qualité supérieure pour couper ou poncer des panneaux de bois.

3.3 MONTAGE

- .1 Assembler, ancrer, fixer, attacher et contreventer les éléments de manière à procurer la solidité et la rigidité nécessaires.
- .2 Au besoin, fraiser les trous afin que les têtes de boulon ne fassent pas saillie.

- .3 Pour les matériaux de revêtement souples, utiliser des disques de clouage, selon les instructions du fabricant du matériau de revêtement.

FIN DE LA SECTION